

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative au projet de MODIFICATION du P.L.U. de SAUSHEIM

Par arrêté n°33/2021 du 6/12/21, le Président de Mulhouse Alsace Agglomération a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification du PLU de Sausheim qui se déroulera du **10 janvier 2022 au 24 janvier 2022 inclus**, soit 15 jours consécutifs.

Le projet soumis à enquête publique a, notamment, pour objet de :

- renforcer le caractère obligatoire des dispositions relatives à la mixité sociale et augmenter la proportion de logements sociaux dans les opérations ;
- compléter les normes de stationnement pour les asseoir sur le nombre de logements ;
- préciser les règles d'implantation par rapport aux voies, emprises publiques (en zone 1AU) et aux limites séparatives (en zones UA, UB et 1AU) opposables aux structures ouvertes abritant les véhicules ;
- prendre en compte l'évolution du plan de prévention des risques technologiques (réduction du risque) ;
- rectifier quelques erreurs matérielles et mettre à jour le PLU.

Au terme de cette enquête, le projet de modification pourra être approuvé par le conseil d'Agglomération de m2A.

M. Frédéric WISSELMANN, urbaniste, a été désigné Commissaire enquêteur (CE) par le TA de Strasbourg.

Durant l'enquête publique, le dossier sera consultable :

- au centre technique municipal de la Mairie de Sausheim situé 31 rue de Mulhouse 68390 Sausheim, siège de la présente enquête publique, aux jours et heures d'ouverture suivants :
 - du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 - le vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier sera mis à disposition du public au centre technique municipal. sur les sites internet de m2A et de la Ville de Sausheim : <https://www.mulhouse-alsace.fr> et <https://www.ville-sausheim.fr>.

Le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet au centre technique municipal de la Mairie de Sausheim aux jours et heures d'ouverture au public ci-dessus :
- directement auprès du CE lors de ses permanences qui se tiendront au centre technique municipal de la Mairie de Sausheim :
 - lundi 10 janvier 2022 de 8h30 à 10h30
 - mercredi 19 janvier 2022 de 13h30 à 15h30
 - lundi 24 janvier 2022 de 15h30 à 17h30
- par courrier électronique à : plu.m2a@mulhouse-alsace.fr
- par correspondance à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Sausheim, centre technique municipal, 31 rue de Mulhouse 68390 Sausheim.

Toute information sur le dossier peut être demandée à :

- Marie-Christine ADLOFF, Responsable du Service d'Urbanisme (Mairie de Sausheim au 03 89 45 90 92),
- Aline Collaine, Chargée d'études et Amal YAHIA, Chef de service (m2A – urbanisme prévisionnel et planification intercommunale au 03 69 77 67 41 et 03 89 32 59 54)
- plu.m2a@mulhouse-alsace.fr par courriel

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du CE seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de sa clôture au centre technique municipal de la Mairie de Sausheim et au Service urbanisme prévisionnel et planification intercommunale de m2A, 33 avenue de Colmar à Mulhouse et sur le site internet de m2A ainsi qu'à la Préfecture du Haut-Rhin.

Le Vice-Président
R.NEUMANN